



Cadre réservé à l'administration

Date de dépôt :

N° de dossier :

Montant de la subvention :

Date de notification :

Observations :

.....

**DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION
POUR L'ACHAT D'UN VELO AVEC
OU SANS ASSISTANCE ELECTRIQUE**

Dossier papier à transmettre en **Mairie d'AIRE-SUR-LA-LYS**

Hôtel de ville – Grand Place – 62120 AIRE-SUR-LA-LYS

Après de Mme JOLY ou Mme CHARLEYS

Conditions d'attributions

La Commune d'Aire-sur-la-Lys, « Ville Cyclable » labellisée « Territoire Vélo » depuis 2019, œuvre pour une mobilité durable de l'ensemble de ses concitoyens.

Pour ce faire, les élus ont décidé de mettre en place pour 2021 une aide à l'achat afin d'encourager les habitants à la pratique du vélo.

Elle propose ainsi deux types d'aides ouvertes à l'ensemble des Airois et ceci **sans condition de revenus** :

- aide à hauteur de 20% du prix du vélo (HT) avec un plafond de 150€ sans condition de revenus pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.
- aide à hauteur de 20% du prix du vélo (HT) avec un plafond de 100€ sans condition de revenus pour l'achat d'un vélo classique (hors BMX).

Tous les vélos neufs* (sauf BMX) ou d'occasion* avec ou sans assistance électrique sont éligibles à la subvention, sous condition que ces derniers soient acquis auprès d'un professionnel domicilié sur l'une des 17 communes du Canton d'Aire-sur-la-Lys (cf carte ci-jointe).

L'aide devra être demandée **au maximum** dans les deux mois suivant l'achat du vélo. (Dépôt du dossier du 1^{er} mai 2021 au 31 décembre 2021). Tout achat ayant eu lieu avant la mise en place de l'aide à l'achat au 1^{er} mai 2021 ne pourra bénéficier de la subvention.

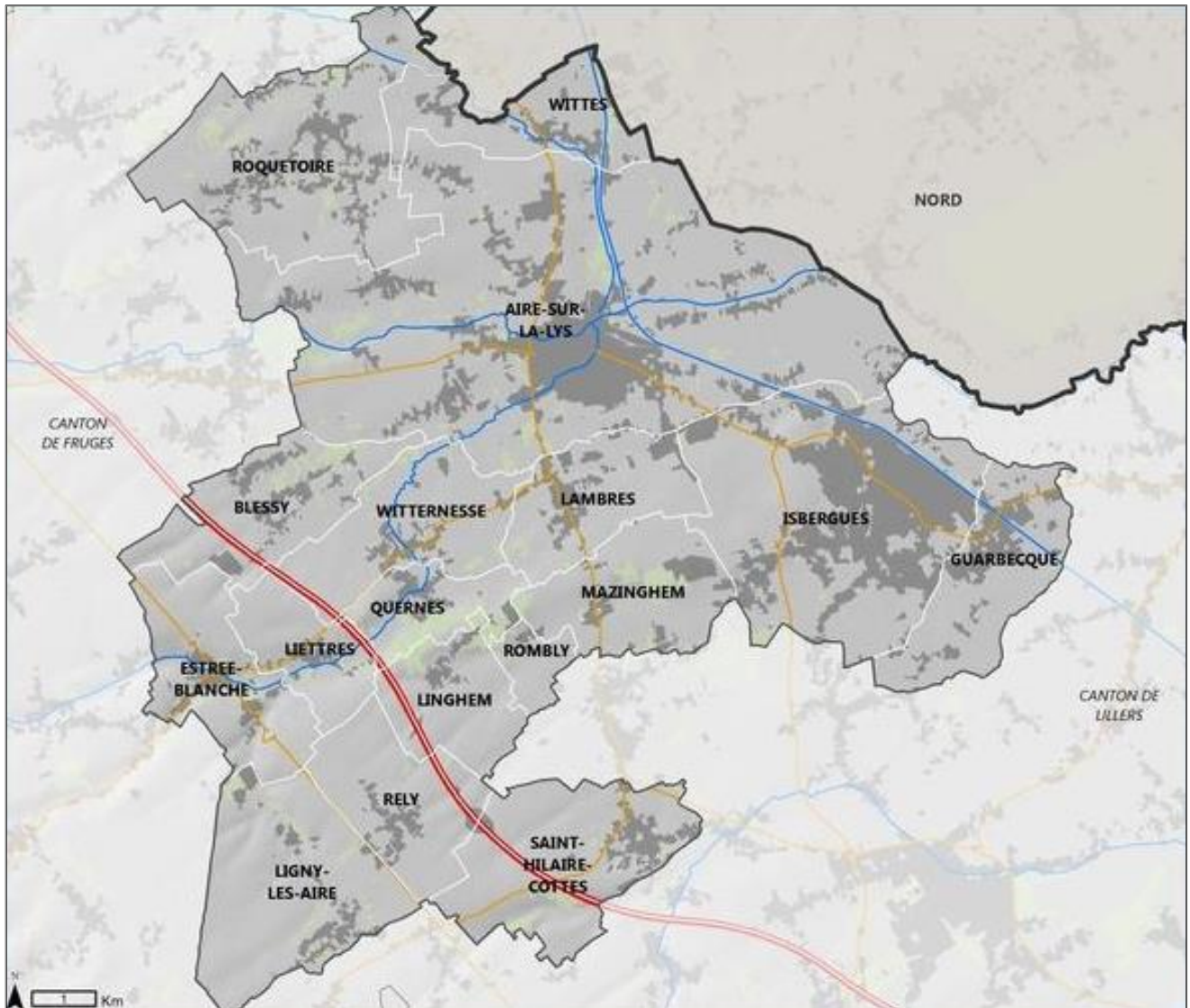
Les demandes d'aides sont limitées à un dossier par foyer, et ce jusqu'à épuisement du budget alloué à cette action pour l'année 2021.

Tous dossiers de demande de subvention incomplets ne pourront être considérés par les services de la Commune. Dans ce cas, l'utilisateur sera invité à reformuler sa demande. Seule la nouvelle date de dépôt du dossier complet sera prise en compte.

Une fois le dossier accepté, le paiement se fera par virement bancaire, suivant les coordonnées figurant sur le RIB.

*Les vélos d'occasion sont acceptés dans le cas d'un achat effectué chez un revendeur professionnel du canton. Une facture devra être fournie au même titre que les vélos neufs (le ticket de caisse ne faisant pas preuve comptable).

CANTON D'AIRE-SUR-LA-LYS



Annexe 1

Engagements du bénéficiaire

Je soussigné(e) _____

bénéficiaire de la subvention de la Commune pour l'acquisition d'un vélo mécanique ou d'un vélo à assistance électrique, m'engage sur l'honneur à :

- Ne percevoir qu'une seule subvention par foyer
- Ne pas revendre le véhicule acquis avec cette aide pendant une durée de 3 ans, sous peine de devoir restituer la participation financière allouée par la Commune
- Répondre aux éventuelles enquêtes qui pourraient m'être adressés par la Commune et visant à évaluer l'effet du dispositif sur la pratique du vélo
- Utiliser, dans la mesure du possible, le vélo nouvellement acquis, pour mes déplacements quotidiens (trajets domicile-travail, courses etc.)

Atteste l'exactitude des informations transmises dans le dossier de subvention.

Pour faire valoir ce que de droit,

Fait à _____

le _____ 2021

Signature du demandant



Récépissé de dépôt de dossier d'aide à la mobilité

Nom :

N° de dossier :

Date de dépôt :

Signature du demandant

Signature et cachet Commune



Récépissé de dépôt de dossier d'aide à la mobilité

Exemplaire demandant

Nom :

N° de dossier :

Date de dépôt :

Signature du demandant

Signature et cachet Commune